

16^e dimanche du temps ordinaire (A) 19.7. 2020

La parabole de l'ivraie suit immédiatement celle du semeur. Entre les deux, il y a continuité, mais aussi différence d'accent, de progression. Alors que la parabole du semeur comparait la semence à la parole de Dieu et les hommes à la terre, plus ou moins bien disposée qui la reçoit ; dans la parabole de l'ivraie, ce sont les hommes, bons ou mauvais, qui sont eux-mêmes semés, les uns par le Fils d'homme, les autres par l'Ennemi. La terre où ils sont semés, c'est le monde où ils cohabitent.

Au cœur de la parabole du semeur, il y a notre réceptivité à la grâce. Au cœur de la parabole de l'ivraie, il y a notre attitude à l'égard du mal. Notons d'abord que Notre Seigneur affirme sans ambages que les hommes se divisent en deux catégories clairement distinctes : les bons et les mauvais. Il n'est donc pas vrai que tout soit égal. Il y a une frontière objective entre le bien et le mal. Le mal moral existe et les hommes qui le commettent deviennent mauvais. S'ils persistent librement dans le mal, ils partageront éternellement le sort de l'Ennemi.

Ceci étant clair, Notre-Seigneur n'entend pas faire de ses disciples de petits pharisiens. Nous ne sommes pas la secte des purs, définitivement séparée des mauvais. Jusqu'à la moisson, l'identité du blé et de l'ivraie reste en suspens et Notre Seigneur nous met en garde contre la tentation de nous ériger en juges des cœurs. Si nous devons juger des actes, les cœurs appartiennent à Dieu seul. Il est vrai que, comme les fruits de l'arbre, les actes disent quelque chose du cœur dont ils procèdent. Mais notre regard est si limité, si déficient, que nous nous trompons sans cesse. La plupart du temps, nous ne jugeons pas pour dénoncer un mal réel et guérir celui qui en est atteint. Nos jugements ont plutôt pour but d'amplifier la taille du fétu qui est dans l'œil de notre frère à la mesure de la poutre qui obstrue le nôtre.

Même lorsque nous sommes confrontés à de graves scandales, des jugements péremptoires et sans appels sont de mauvaise augure. La plupart du temps ils servent à nous protéger, à nous donner une bonne conscience et une façade irréprochable. Combien sonne plus juste cette invocation de saint Philippe Néri : « Seigneur, méfies-toi de Philippe, si tu le lâches, il te trahira. »

Les amis de Dieu ont, de tout temps, compris l'influence désastreuse des jugements intérieurs, des critiques et du murmure en général : laisser de telles pensées s'établir à demeure dans notre cœur, c'est la mort de la vie spirituelle garantie. C'est pourquoi ils ont cherché les moyens de s'en protéger. Le Père Surin recueillit ainsi précieusement les paroles d'un jeune paysan inculte, rencontré au hasard d'un voyage. « Notre Seigneur lui a enseigné, note-t-il, à ne se scandaliser de personne et à excuser toujours le prochain. Ce qu'il fait de deux manières : la première par cette maxime que Dieu conduit les âmes par des voies différentes... la seconde d'attribuer tout à simplicité¹. » Remplacer les mauvaises pensées par la prière continue est évidemment le but recherché. L'expérience montre que cela n'est pas si simple. Seule une grâce puissante peut nous y faire parvenir. De notre côté, il faut y joindre une douce obstination qui se rit des échecs et reprend chaque jour le même effort sans se lasser ni reculer. Pour sûr, Celui qui sonde les cœurs enverra l'Esprit au secours de notre faiblesse. Amen.

¹ Lettres spirituelles du R.P. Surin, cité par Bremond, t. II, p. 73.